

BULLETIN MUNICIPAL

N°26



2018

BOISVILLE-LA-SAINTE-PÈRE

Edito

Nous voilà entrés en 2018, avec tout son lot de changement au niveau national, rituel de début d'année !

Notre commune depuis le premier janvier a rejoint l'agglomération de Chartres métropole.

Cette promesse faite il y a deux ans, a enfin trouvé son aboutissement.

Beaucoup d'investissements, de contacts, de réunions, d'explications afin d'apprendre à se connaître, pour pouvoir intégrer sereinement cette grande collectivité.

Ce rapprochement, cette intégration, m'ont toujours habité et je remercie mes collègues du conseil municipal, de m'avoir suivi et fait confiance quand l'occasion s'est présentée en ce début de mandature.

Je remercie Chartres métropole et son Président Jean-Pierre Gorges de nous avoir proposé cette alternative à un cadre imposé, qui ne correspondait en aucun cas à notre bassin de vie.

J'en profite, pour remercier Jean-Louis Baudron pour avoir compris notre démarche, qui ne portait dans le fond aucune animosité envers le Cœur de Beauce.

Je leur souhaite bon vent.

Aucune frontière n'a été tracée, nous continuerons, nous les ruraux, à nous côtoyer en toute intelligence.

Pour vous informer trois moyens sont mis en place afin de toucher toute la population :

- ✓ Une fiche descriptive sur internet
- ✓ Une page dédiée à votre commune dans le magazine « Votre Agglo ».

Ce journal vous sera adressé régulièrement. Il est le lien écrit de tout ce qu'il se décide et se réalise dans l'Agglo.

- ✓ Un livret d'information « Bienvenue dans l'Agglo » distribué aux habitants afin de bien comprendre les compétences de celle-ci.

Je peux comprendre la réticence de certains à rejoindre Chartres métropole. Faites-moi confiance.

La ruralité, dont je serai toujours un défenseur acharné, a besoin dans cette France en mouvement de s'adosser à une structure ultra compétente dans les domaines techniques, administratifs et humains. Nous les portons aujourd'hui seuls dans nos communes rurales, cela va devenir invivable. Le choc de simplification, ce n'est pas pour demain.

Plus concrètement, depuis le 8 janvier nous assurons la compétence de l'école. Nous allons terminer l'année scolaire comme elle a commencé.

Le changement, ce sera pour la rentrée 2018/2019 puisque le conseil d'école a validé la demande de retour à la semaine de quatre jours.

Nous y travaillons déjà avec un comité de pilotage formé d'élus de Boisville et d'Allonnes où la directrice a été associée, afin d'assurer la meilleure des rentrées aux enfants.

Mes collègues selon leurs fonctions, n'oublions pas ce travail d'équipe, vont vous détailler la vie de la commune en 2017.

Je profite de ce temps, pour féliciter Sandra qui assure la collecte des informations et la mise en forme de ce journal communal.

Ce nouvel an est une belle occasion pour moi, de manifester tout mon attachement à ce village, et vous souhaiter à vous, que se réalisent tous vos désirs pour 2018 !

Bertrand CHIFFLET

Vie communale

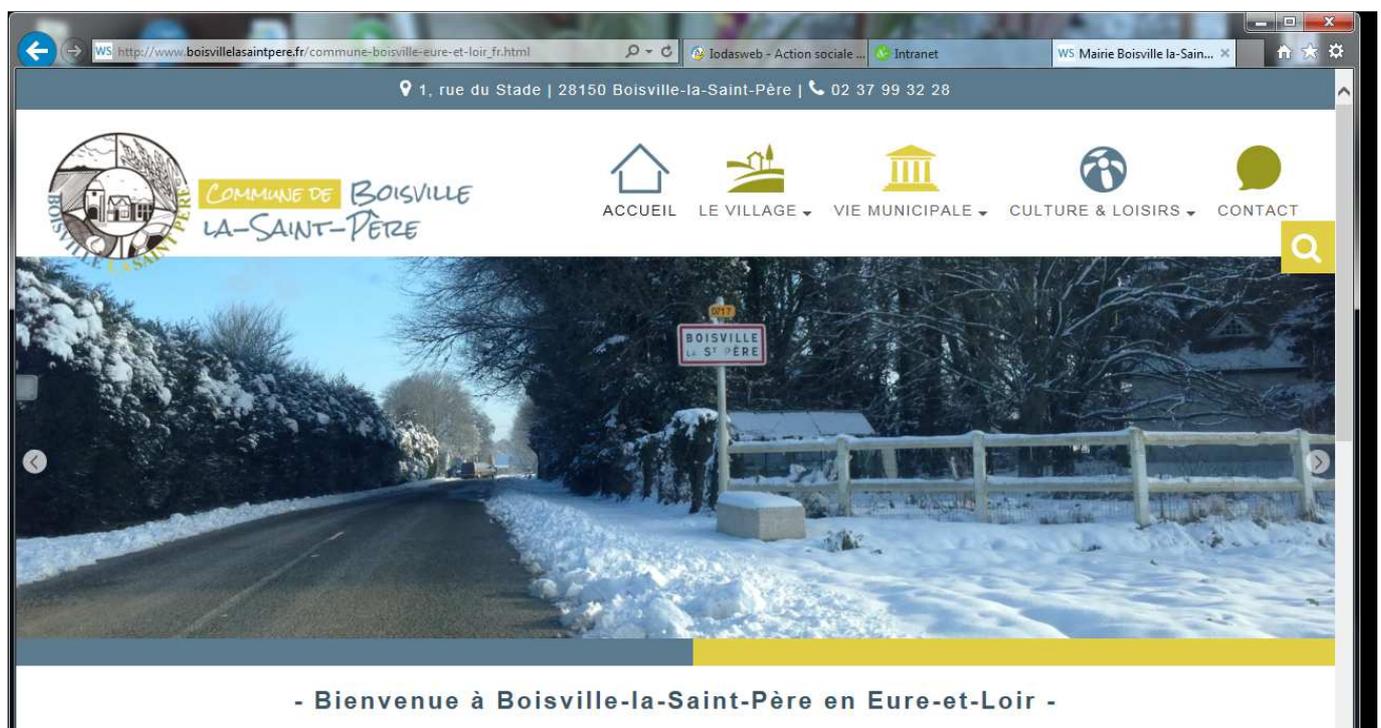
Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, le mardi et le jeudi de 16h00 à 19h00
Le vendredi de 16h00 à 18h30

Téléphone : 02 37 99 32 28 -- **Fax :** 02 37 99 34 01

Email : communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

Site internet : www.boisvillelasaintpere.fr



Redevance du droit d'emplacement commercial et loyers sur la Commune

- Pour tout commerce ambulant stationnant sur la Commune : somme annuelle forfaitaire de 230 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la Commune : somme forfaitaire de 115 € pour chaque stationnement.

La salle des fêtes



Tarifs de location de la salle des fêtes

Commune sans chauffage : 280 €

Commune avec chauffage : 350 €

Caution : 360 €

Hors commune sans chauffage : 360 €

Hors commune avec chauffage : 440 €

Hors commune pour réunion : 200 €

Equipement vaisselle : 57 €

Rappel :

- La location se fait par un contrat et une assurance de responsabilité civile obligatoire au moment de la location,
- La location dite d'un week-end comprend le vendredi après-midi au dimanche 17h avec état des lieux et remise des clés,
- Pour les associations, les locaux sont propres à la location.
- Les règlements s'effectuent à l'ordre du Trésor Public.
- Cette réservation doit se faire un mois avant la date de la manifestation.
- Il est impératif de rendre les locaux propres, dans l'état de la prise de possession, la vaisselle propre. Réfrigérateur et cuisinière doivent être également propres.
- Il est interdit d'installer dans la cuisine des appareils électriques ou à gaz supplémentaires (fours, grills, cuisinières, réfrigérateurs) pour des raisons de sécurité.
- Toutes les manifestations sonorisées, familiales ou non, relèvent des droits de SACEM.
- En cas de vente de boissons alcoolisées, il est obligatoire de faire une demande de droit de buvette à la Mairie.

Responsable : Monsieur Dominique DECOURTYE ☎ : 06.19.73.37.12

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 11h00

France Connect

Accédez
simplement à vos
services publics en
ligne !

Les impôts, la CAF, la Sécurité sociale, la mairie...

Pour entreprendre vos démarches en ligne auprès des administrations, vous devez jongler avec une multitude d'identifiants et mots de passe.

Et si vous voulez solliciter une nouvelle administration, vous devez créer un nouveau compte.

Avec France Connect, vous pouvez accéder facilement aux services en ligne, sans avoir besoin de toujours fournir les mêmes informations pour effectuer vos démarches.

Avec ce service, vous vous identifiez via un compte dans une liste constituée de 3 fournisseurs d'identité : impôts, Améli et La Poste.

❖ ***Des exemples de services publics accessibles avec FranceConnect***

FranceConnect est partenaire de services publics à portée locale et nationale.

Au total, plus d'une vingtaine de sites sont accessibles avec FranceConnect

- ✓ Création d'entreprise, droits à la formation
- ✓ Vos formalités administratives accessibles
 - [Passeport et carte nationale d'identité](#)
 - [Agence nationale des titres sécurisés](#)
 - [Immatriculation : mon espace véhicule](#)
 - [La consultation des points de permis de conduire](#)
- ✓ Vos droits individuels à la retraite accessibles
 - [L'assurance retraite \(CNAV\)](#)
 - [Info retraite](#)
 - [AGIRC et ARRCO : retraite complémentaire](#)
 - [Retraite et solidarité : CNRACL, IRCANTEC, FSPOEIE, Retraite des Mines, RAFF, Banque de France, SASPA](#)



Le cimetière

Tombe

Concession trentenaire : 150 €

Concession cinquantenaire : 210 €



Cave urne

15 ans : 75 €

30 ans : 135 €



Columbarium

15 ans : 135 €

30 ans : 260 €



Jardin du souvenir : Gratuit

Responsable : Monsieur Dominique DECOURTYE ☎ : 06.19.73.37.12

Paroisse Saint Martin en Beauce

Permanences paroissiales :

VOVES : 16 rue Roger Gommier

lundi de 9h00 à 11h00,
mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00,
mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
jeudi de 13h30 à 18h00,
samedi de 10h00 à 11h30

Tél : 02 37 99 09 85

E-mail: paroisse.stmartin@diocesechartres.com

CURÉS IN SOLIDUM de la Paroisse :

Abbé Tryphon ILENDIA

E-mail : ilebangima54@gmail.com

Tél : 06-69-71-85-98

Abbé Philippe-Jacques PROTEAU

E-mail : pj.proteau@orange.fr

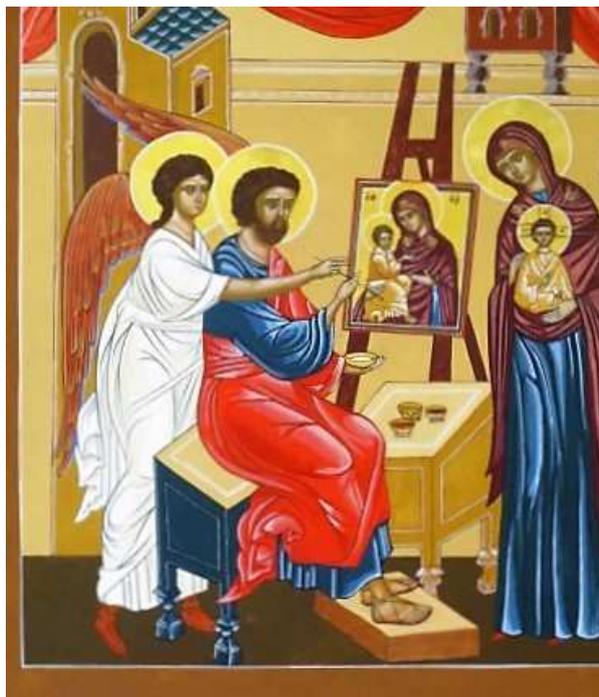
Prêtre coopérateur Père René LE BARS

r.lebars@wanadoo.fr

Personnes relais du village

Mmes Marie-Claude CHIFFLET, Chantal COLAS et M. Serge GAUTHIER.

Les lieux des messes du mois sont affichées à la porte de l'Eglise



Hommage : Etoile filante

A notre « Etoile Filante »

Vous connaissez mon attachement à toujours chercher le mot juste mais la nouvelle du décès de Jennifer m'a laissé sans voix. J'ai donc pris la plume.

Je vous plains, l'épreuve est rude.

Je ferai fi de cette sale maladie qui ne mérite pas que l'on parle d'elle et qui nous prend trop souvent, à mon goût, des êtres chers quelques soient leurs âges.

Ma rencontre avec Jennifer a été liée à son implication dans la bonne marche de notre Bibliothèque Municipale.

Sa bonne humeur, ses idées, son franc parlé a séduit l'élue mais surtout nous faisait oublier ses ennuis de santé.

Jennifer se projetait toujours avec optimisme, bataillait sûrement mais ne laissait rien transpirer.

Beaucoup de pudeur certainement !

Nadine, Gilles, j'ai rencontré une belle personne, en parler au passé sera difficile.

Vous pouvez être fiers de votre Etoile Filante.

Je peux vous assurer de mon soutien en tant que Maire ; le premier rôle du Maire n'est-il pas de faire attention à la détresse de ses concitoyens ? Mais surtout en tant qu'ami.



Notre porte vous sera toujours ouverte.



Bertrand CHIFFLET

Etat civil

Nos bébés de l'année :

- BEAUSIR Jonas (21/01/17)
- MAWET Melvin (03/02/17)
- SILLY Maël (17/02/17)
- RIBEIRO BONIFACIO Julia (15/03/17)
- BALLESTEROS AUVRAY Shanna (18/03/17)
- LARCHER Alice (11/08/17)
- CACHINHO Elliot (18/08/17)



Les unions :

- ✚ 17 juin 2017 : Sébastien DIEU et Anne-Sophie MIKHAÏLOFF
- ✚ 24 juin 2017 : Olivier BOURGINE et Florence HUBERT
- ✚ 24 juin 2017 : Gilles PASSUELLO et Jessica BERTRAND

5 juillet 2017 : noces d'or Gérard et Madeleine GUDIN mariés initialement le 3 juillet 1967



Les défunts :

- ❖ 27/01/17 : Suzanne BRETON, épouse CHIFFLET
- ❖ 17/02/17 : Georges GEIGER
- ❖ 23/02/17 : Huguette DECOURTIS, épouse CROMBEZ
- ❖ 01/05/17 : Teresa CARVALHO



- ❖ 24/05/17 : Eliane ANGEVILLE, épouse MELCUS
- ❖ 04/06/17 : Gilbert CROMBEZ
- ❖ 11/08/17 : Jean-Claude COHU
- ❖ 01/09/17 : Jacqueline HEURDIER, épouse ROZIER
- ❖ 19/09/17 : Lucien FAUCONNIER
- ❖ 09/12/17 : Maurice CHIFFLET

Comptes administratifs 2017

Commission des Finances

Budget 2017

Comme nous nous efforçons de le faire depuis 2014 avec la nouvelle mandature, le budget 2017 a été construit de manière équilibrée afin de pouvoir faire face aux échéances d'endettement lourdes issues des rénovations importantes du cœur de village, opérées sous le précédent mandat. Aussi ce sont environ 100.000 € qui ont été remboursés sur l'année pour un budget d'environ 550.000 €. Par ailleurs, nous poursuivrons l'effort de remboursement de l'emprunt In fine sur 2018 (278 k€ échéance 2024) avec éventuellement une nouvelle tranche de paiement anticipé sur le capital restant dû de 129 092€.

Les budgets eau et logements sociaux sont par ailleurs maintenant équilibrés et n'appellent pas à court terme à de lourds programmes d'investissements.

A noter, que le budget de l'eau sera repris dans le champ de compétence de l'Agglo de Chartres, suite à notre changement de communauté de communes.

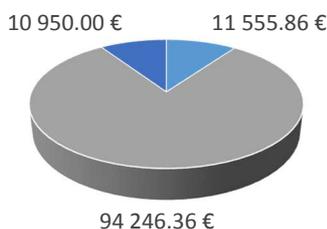
Ces charges importantes sont néanmoins gérées dans un esprit de gestion de « bon père de famille » avec la volonté certaine de conserver une trésorerie suffisante pour faire face au fonctionnement courant de la commune de Boisville la St Père. En outre, nous restons attentifs au bien-être des citoyens en menant une politique volontaire dans des travaux d'amélioration des installations.

Ainsi sur l'exercice, ce ne sont pas moins de 66.200 € qui ont été investis directement par la commune (hors subventions), à raison de :

- 1 600 € dans des plantations,
- 4 700 € dans des équipements interactifs pour l'école (ordinateurs et tablettes),
- 41 600 € (part commune) dans les travaux d'enfouissement et d'éclairage.
Ces derniers vous semblent peut être anodins mais sont des éléments structurants, réglementaires et réalisés pour les 30 prochaines années,
- 8 000 € dans des équipements divers comme un congélateur pour la salle des fêtes, une nouvelle bâche pour les tennis, le renouvellement d'un barnum...
- 6 000 € pour votre sécurité avec la création de stops à Demainville et Honville.

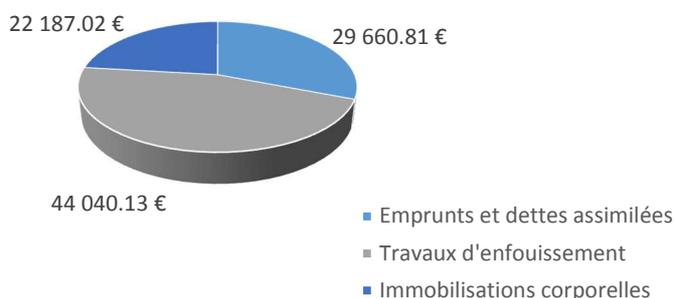
Outre ces investissements durables, le budget 2017 a aussi été consacré à l'entretien courant de l'ensemble du parc communal (15 000€ : réfection de voirie : nids de poule), la rémunération du personnel et la participation via la Communauté de communes au fonctionnement de l'école (environ 90 000 €).

Recettes d'Investissement



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement

Dépenses d'Investissement



L'année 2018 va quant à elle marquer un tournant historique dans le fonctionnement de la commune et ses finances, avec la réintégration au 1^{er} janvier 2018 de l'école, suite à notre passage à l'Agglo de Chartres.

L'école de Boisville la St Père c'est :

- 121 élèves de la petite section au CM2, dont 82 de Boisville, 30 d'Allonnes et 9 de communes avoisinantes (dont 6 de Villeneuve Languedoc, commune de Réclainville)
- Une cantine avec environ 8 000 repas sur l'année
- 4 embauches (ATSEM, garderie, ménage, cantine)
- 146 000 € de budget de fonctionnement, dont environ 30 000 € de repas à la cantine
- 84 000 € de budget direct pour Boisville (soit environ 1 000 € par élève)

Pour l'équipe municipale et les employés municipaux, c'est aussi la création d'un nouveau budget, le recrutement et l'embauche de nouveau personnel, la gestion de la cantine et du fonctionnement global, du recouvrement des cantines et de la garderie et donc au final un bouleversement dans notre organisation quotidienne.

Aussi, nous restons bien entendu à votre écoute pour explorer tout axe de progrès visant à l'amélioration de nos services pour les enfants de la commune mais sollicitons aussi votre indulgence pour la mise en route de cette réintégration de l'école avec tous les aléas qu'elle peut présenter.

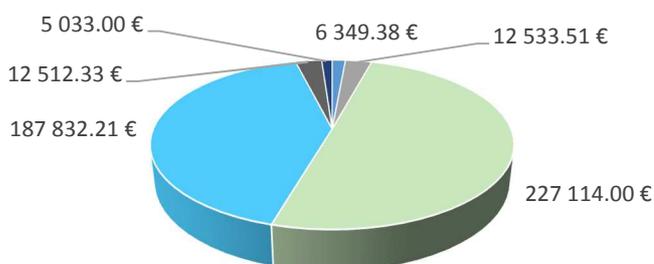
Enfin, 2018 devrait être l'année de la création d'un city stade sur le site du stade existant. Cet équipement renforcera le pôle ludique et sportif de la commune avec une installation répondant aux derniers aspects réglementaires et utilisable, bien sûr, par tous et notamment par l'école.

Cet investissement représente environ 90 000 € dont, nous l'espérons, 50% de subventions. Nous travaillons activement à ce projet.

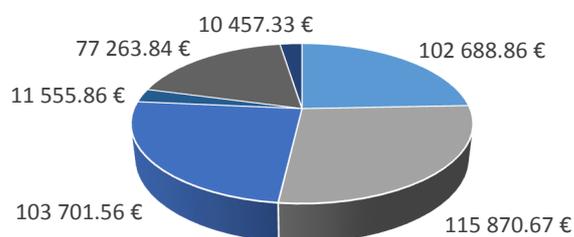
Vous l'aurez compris, 2018, sera résolument tourné vers l'école et la jeunesse avec toute notre volonté de satisfaire à l'épanouissement des enfants de notre commune.

La Commission des finances
Bertrand Chifflet - Léon Gouhier - Julien Doussineau

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

ANNÉE 2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

DELARUE Philippe	10 place Fleurie	Réhabilitation habitation
------------------	------------------	---------------------------

PERMIS DE DÉMOLIR

DAUVILLIERS Patrice	4 grand Cour	Démolition d'une partie du bâtiment
---------------------	--------------	-------------------------------------

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

GASSE Philippe	17 rue du Square	Clôture
RAMOND Philippe	5 rue de la République	Pose d'un velux
DE ALMEIDA Peixoto	5 lot. La Garenne	Clôture + Portail
GUILLARD Cynthia	6 bis rue de la Vigne	Clôture + Portail
HUBERT Annelise	11 rue des Déportés	Clôture + Portail
MAUGUIL Nicolas	12 lot. La Garenne	Pose d'une baie vitrée
DRUENNE Sylvain	9 rue du Square	Abris jardin + abris voiture
BECHEKER Samir	8 rue du 8ème RTT	Création d'une chambre et une salle de bain
BALLESTEROS Pascal	4 rue de la Bigoterie	Abris jardin
MENGUY Yoann	13 rue du Square	Piscine
SIMON François	27 rue des Déportés	Pose de 2 fenêtres de toit
IMMO CONFORT	6 place Fleurie	Panneaux Photovoltaïques
OBLAK Laurent	2 rue du Portillon	Préau
FREE	Rue de la République	Pylône de 30 mètres
REAU Philippe	1 rue du Square	Véranda
DAUVILLIERS Patrice	4 grand Cour	Pignon d'un bâtiment

Commission travaux

Point sur les travaux de l'année 2017

- 2017 a vu une seconde tranche d'enfouissement des réseaux achevée depuis le début de notre mandat.

La rue du Square est terminée, la rue des Déportés faite jusqu'au croisement de la rue de la Résistance, ceci a permis de faire chuter toute la haute tension dans le secteur.

- L'éclairage du parking rue des Déportés est effectif, j'encourage vivement les riverains à l'utiliser, l'espace public devant les logements sociaux doit rester libre pour la circulation des piétons en toute sécurité.
- Mise en place des stops à Demainville et Honville.
- Différents entretiens de voirie par l'entreprise Villedieu.
- Vos caniveaux sont nettoyés quatre fois par an, par la société Véolia. Les jours de passage sont annoncés sur le site internet de la commune. Pensons à retirer nos voitures le temps du nettoyage !

Pour l'année 2018

- La demande de subvention à la région se faisant attendre, nous espérons finaliser l'implantation du City-Stade et l'aménagement lui attendant : voie le desservant ainsi que les tennis extérieurs et le tennis couvert.
- Un plan de restructuration des voies routières, pour plus de sécurité, sera aménagé dans le court de l'année. La commission des travaux travaille afin de faire cohabiter piétons, vélos et voitures en toute sécurité. Nous vous tiendrons informés des choix.
Une réorganisation des sens de circulation pour atteindre le centre bourg venant de Demainville est à l'étude, nous souhaitons l'inscrire au budget 2018.
Le maître mot de tous ces changements, la sécurité de tous et particulièrement de nos enfants.
- Réfection des trottoirs rue de la Vigne en partant rue de la république, jusqu'à la priorité, les enfouissements étant faits ceci sera définitif.

Voilà les quelques travaux que nous priorisons sans oublier le cimetière.

Nous pourrions nous appuyer pour ce sujet sensible sur l'agglo de Chartres qui a nommé un conservateur en charge de l'organisation et des lois afférentes aux cimetières, pour nous prodiguer des conseils utiles en matière de reprise de concessions.

La Commission des Travaux : Bertrand CHIFFLET

Commission fêtes et manifestations

Toujours aussi dynamique, la commission des fêtes et des manifestations vous organise tout au long de l'année vos traditionnelles fêtes et cérémonies.

La fête de Noël a réuni plus de 80 enfants de Boisville-la-Saint-Père, heureux de passer un agréable moment ensemble. Aussi, nous remercions le club de l'amitié pour sa participation.



Le travail est considérable mais le plaisir est toujours là ; années après années, nous tentons d'innover afin de vous proposer toujours de nouvelles choses afin que tradition ne rime pas avec résignation !



Pour l'année 2018, nous vous espérons toujours aussi nombreux à nos côtés et nous vous souhaitons à tous, dans vos foyers et dans vos familles, une bonne et heureuse année 2018 !

Aussi, nous adressons nos remerciements aux membres actifs de la commission des fêtes ainsi qu'aux conseillers s'y associant pour leur efficacité. En effet, ce soutien permet de préserver les moments forts de la commune.

Nous remercions également Madame Duménil qui s'est occupée du passage du téléthon et les pompiers toujours présents lors des commémorations.



L'APE "Les P'tits Beaucerons"



L'APE "Les P'tits Beaucerons" est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des activités extra-scolaires afin de divertir et partager des bons moments tout en récoltant des fonds qui serviront à participer au financement de projets pédagogiques.

Très présente en ce début d'année scolaire, l'association « Les P'tits Beaucerons » a déjà bien montré sa motivation et sa détermination. Aujourd'hui, elle réfléchit à l'organisation de plusieurs autres événements dont vous trouverez la liste ci-dessous :

16/02: Journée déguisée à l'école - Ventes de crêpes à l'école (15h45-18h30)

19 au 23/02: Benne PAPREC

25/03: Randonnée pédestre

20/04: Cinéma Plein Air

23/06: Kermesse/Barbecue/Feu de St Jean

Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées

COLLECTE de PAPIER
Pour financer les sorties et activités des enfants, ne jetez plus le papier, avec la collecte (papiers, magazines, journaux, revues, publicités, catalogues, manuels, cahiers...), aidez nous à atteindre un maximum de tonnage (maximum 4 tonnes).
Stockez les dès maintenant ou déposez les dans un des points de collecte.
Du 19 au 23 février 2018
Boisville la Saint Père

POINTS DE COLLECTE (sauf le dimanche)

- École primaire, 1 rue du stade, 28150 Boisville la Saint Père
- École primaire, rue de la république, 28150 Allonnes
- Boislangis Drouais, rue de la république, 28150 Boisville la Saint Père
- Mairie, 1 rue du stade, 28150 Boisville la Saint Père

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS!
Plus nous collectons, plus nous participons au financement d'actions pour nos enfants.

Organisée par l'association des parents d'élèves, 1 rue du stade, 28150 Boisville la Saint Père
lesptitsbeaucerons@gmail.com, 06.62.68.64.89

COLLECTE de BOUCHONS
Pour financer les sorties et activités scolaires des enfants, ne jetez plus les bouchons plastiques, sous les collecteurs (bouteilles d'eau, de lait, de laitues...), aidez nous à atteindre un maximum de tonnage.
Déposez les (en sac SVP) dans un point de collecte.

POINTS DE COLLECTE

- École primaire, 1 rue du stade, 28150 Boisville la Saint Père
- École primaire, rue de la république, 28150 Allonnes
- Boislangis Drouais, rue de la république, 28150 Boisville la Saint Père
- Mairie, rue du stade, 28150 Boisville la Saint Père

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS!
Plus nous collectons, plus nous participons au financement d'actions pour nos enfants.

Organisée par l'association des parents d'élèves, 1 rue du stade, 28150 Boisville la Saint Père
lesptitsbeaucerons@gmail.com, 06.62.68.64.89

Toujours d'actualité : les collectes de bouchons et de papiers !

Pour le bon déroulement des activités, nous sollicitons toujours des volontaires pour nous aider dans l'organisation. Vous pouvez aider selon vos envies et disponibilités, il n'y a aucune obligation ni engagement de votre part !

Le bureau :

Présidente : Hélène COULONGES
Trésorière : Florie PÉRIGOIS
Trésorière adjointe : Jovelina DOMINGUES

Les coordonnées :

1 rue du stade, 28150 Boisville la saint Père
Mail : lesptitsbeaucerons@gmail.com
Facebook: Les P'tits Beaucerons
Téléphone: 06.62.68.64.89

Familles rurales



Le 1er Mai et, comme chaque année, la traditionnelle chasse à l'œuf a réuni environ une trentaine d'enfants autour du stade. Ils ont pu chercher les œufs éparpillés qui ont ensuite été échangés contre un sujet en chocolat. Après une petite collation, petits et grands se sont lancés à la recherche des œufs cachés sur le stade, et ce, pour le plus grand plaisir de tout le monde.

Faute de participants, la randonnée pédestre qui devait être organisée au mois de juin a malheureusement dû être annulée...

Notre bureau manque à ce jour de bénévoles, alors si vous avez envie de partager ne serait-ce que quelques heures, merci de nous le faire savoir...

2018, seront remises en place plusieurs activités : la chasse à l'œuf, randonnée pédestre etc...

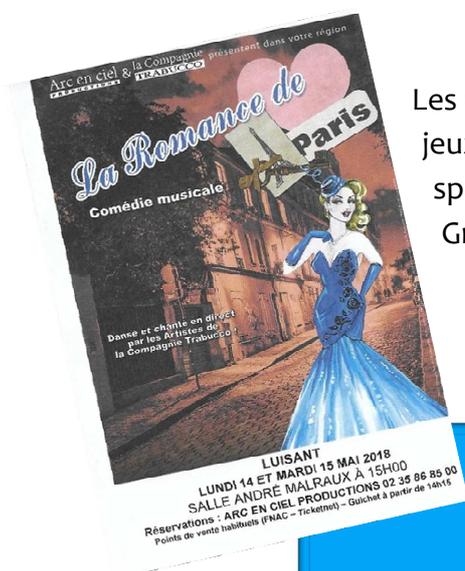
L'ensemble du Bureau vous souhaite une excellente année 2018



COMPOSITION DU BUREAU : CORINNE CLAVELOU (PRESIDENTE), NADINE PERCHERON (TRESORIERE), JUSTINE CLAVELOU (SECRETAIRE), JEANNE GOUHIER, MARIE-FRANCE HULOT ET GILLES PERCHERON

Club de L'amitié

Notre association a pour but de favoriser l'épanouissement de notre village.



Les adhérents se rencontrent 2 fois par mois pour des activités diverses, jeux, cours de cartonnage....galette des rois, roussettes, restaurant, spectacles, voyage, expo, soirée RATA, concours de pêche, vide-Grenier...

Dates à retenir en 2018 :

Soirée RATA samedi 3 MARS
Exposition du cours de cartonnage dimanche 15 AVRIL
Concours de pêche samedi 2 JUIN
Vide grenier dimanche 3 JUIN

Le bureau remercie ses adhérents de leur fidélité ainsi que les bénévoles qui nous rejoignent tout au long de l'année.

Présidente et secrétaire : Anne-Marie Marchand

Vice-président : Christian Arrondeau

Trésorière : Françoise Amiot

Les membres du bureau:

Eliane Garros - Jeanne Gouhier - Nicole Decourtye - Bernadette Plançon

Michel Bacon - Jean Dal Molin - Pierre Marchand

Nous vous présentons nos bons vœux pour l'année 2018

Bibliothèque

Installée dans le cœur du village, à la fois lieu de culture et de réflexion, mais aussi d'échange et de partage, la bibliothèque municipale est avant tout un lieu de vie sociale ouvert à toutes les générations. L'équipe, composée de bénévoles, est heureuse de vous proposer une offre riche et diversifiée, notamment grâce à son partenariat avec la BDEL (Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir). En effet, vous pourrez y trouver :



- Des livres de 0 à 99 ans (Romans -fiction, science -fiction, policiers, fantasy...), documentaires, biographies, bandes dessinées, mangas, albums, romans jeunesse, livres lus...)
- Des revues
- Des Cd (Chanson française, rock, rap, reggae, musique classique, musique du monde, musique pour enfants...)
- 2 postes informatiques avec accès à internet et au WIFI

Conditions d'accès :

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous.

Inscription et tarif :

L'abonnement annuel est gratuit. Il vous permet d'emprunter des documents et de consulter les postes informatiques.

De plus, grâce au portail de la BDEL - <https://mediatheques.eurelien.fr/> - chaque usager peut avoir accès à près de 1000 livres numériques en téléchargement gratuit et légal, ainsi qu'à plus de 1000 titres de presse.

Modalités d'emprunt :

6 documents maximum pour une durée de quatre semaines.

Ce prêt peut être renouvelé une fois. Il est possible de réserver les documents.



Composition de l'équipe :

- Jessica BERTRAND PASSUELLO
- Claudine BOURGINE
- Hélène GUILLET GUILLON
- Nadine PERCHERON

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h - 17h30 / Samedi : 10h30 - 12h

Pour nous contacter :

2 rue du Stade - 28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
TEL : 09 67 08 08 98 / bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr

Durant l'année 2017, différentes animations ont été programmées : atelier prévention morsures avec intervention d'une éducatrice canine, mais aussi ateliers de plantations, ainsi qu'une séance de maquillage à l'occasion du carnaval.

De plus, la bibliothèque poursuit ses partenariats d'une part avec l'école de la Commune, en accueillant régulièrement les deux classes maternelles tout au long de l'année (prêt de livres pour chaque enfant, séance de lecture, venue d'une conteuse, emprunt de valise thématique pour les classes...), et d'autre part avec la BDEL puisque la bibliothèque de Boisville-la-Saint-Père faisait partie des bibliothèques choisies pour participer au « speedreading » lors de la fête annuelle du livre de La Ferté Vidame.

En 2018, ces partenariats continuent pour notre plus grand plaisir !

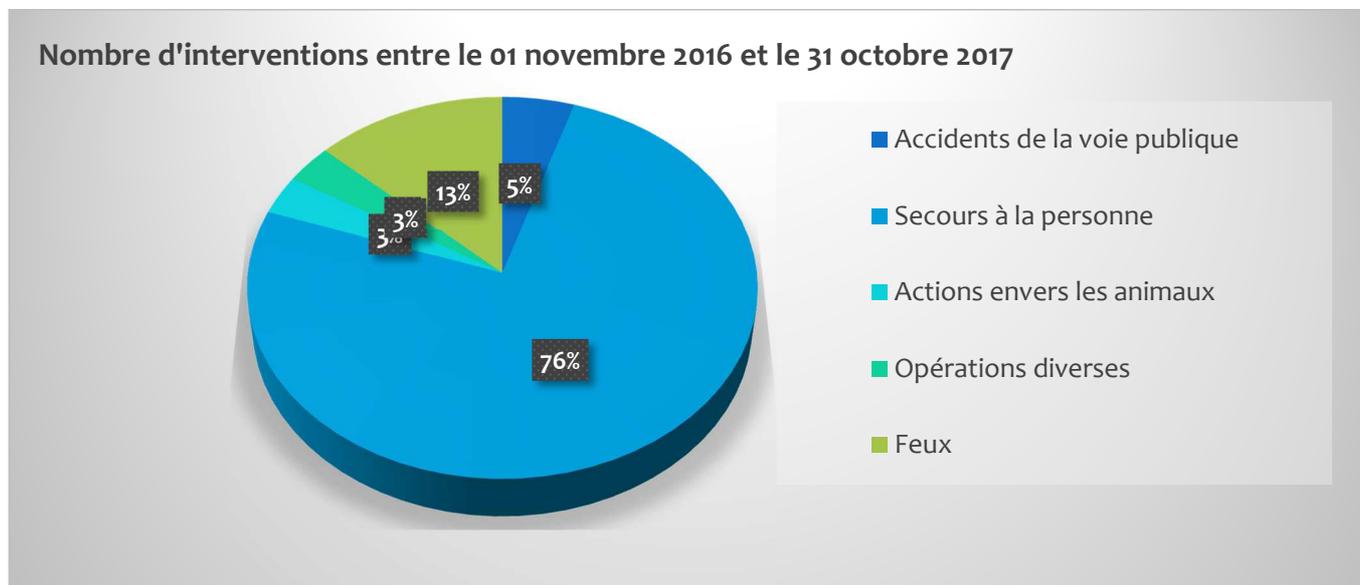
Cette nouvelle année sera également l'occasion pour nous d'élargir notre offre puisqu'un fonds ludothèque verra le jour, en consultation sur place dans un premier temps, ainsi que différentes animations telle qu'une séance « Kamishibai », la venue d'une conteuse, et qui sait, peut-être, la programmation de concerts...

Nous vous disons donc à très bientôt !



Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

Les 61 interventions réparties sur les 4 communes du secteur de couverture se décomposent de la façon suivante :



Toutes ces interventions sont faites dans la mesure où du personnel est disponible, de jour comme de nuit. Le service départemental vient de nous doter d'un nouveau système d'alerte, nous permettant d'être déclenchés seulement si nous sommes disponibles, via une application sur notre téléphone portable, ce qui permet au service de savoir, en temps réel, qui est disponible et où, pour pouvoir engager l'engin défini suivant la demande de secours, dans les plus brefs délais, avec le personnel dédié.

Le personnel de notre centre vieillit, les départs à la retraite s'enchaînent, notre effectif diminue, **il faut absolument recruter de nouveaux volontaires**, les former, leur faire découvrir les particularités de notre territoire, pour qu'ils soient opérationnels dans les années à venir.

C'est pour cela qu'une vaste campagne de recrutement est en cours, au niveau local, départemental, régional, national, vous avez tous reçu ce message dans vos boîtes à lettres, il faut le relayer à votre entourage.

Il faut **ABSOLUMENT RECRUTER**, faute de quoi les secours viendront de plus loin, mettront plus de temps pour arriver, et la victime attendra leur arrivée avec impatience.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir tous mes vœux pour l'année 2018.



Lieutenant POIL Etienne - Chef de Centre
CI ALLONNES

tallonnes@sdis28.fr - 06 36 23 70 15

N.B : le président de l'amicale des sapeurs-pompiers vous remercie de l'accueil qui nous est réservé lors de la présentation de notre calendrier, si malheureusement vous ne l'avez pas, sachez que nous sommes passés au moins trois fois chez vous.

Association des chasseurs de Boisville

Cette nouvelle saison qui touche à sa fin n'a pas été mauvaise par rapport à celle de 2016/2017.

Cette année nous avons eu l'opportunité de chasser le sanglier (à l'affût), il y avait une harde d'environ une quinzaine d'animaux qui navettaient entre Honville et la ferme d'Augerville, entre les diverses parcelles de maïs ; mais le peu que nous avons vu ou même aperçu (parce qu'il faisait sombre) était hors de portée.

Quant au lièvre, il a été chassé huit semaines, contre trois semaines la dernière saison.

Pour le faisan, l'ouverture a été reculée de deux semaines par rapport à l'ouverture générale.

Quelques chasseurs ont eu le plaisir, le jour de la fermeture officielle, d'assister à la chasse au petit gibier au tir à l'arc avec une douzaine d'archers, venus du Calvados, de la Mayenne et de l'Orne sur les terres de la ferme de l'Orme. Tirer le lièvre à l'arc n'est pas chose facile, de plus, il faut récupérer les flèches mais dans des couverts arrivant aux genoux, il faut chercher ! Même si le tableau fut négatif, la journée fut agréable et cette expérience pourrait être à renouveler.



Président : M. PERCHERON Gilles

Vice-Président : M. AME Joël

Trésorier : M. CHRISTIEN Bernard

Secrétaire : M. DOUSSINEAU Julien

M. PICHARD Michel, M. DECOURTYE Dominique,

M. POMMEREAU Hervé.

Après ces quelques mots, l'association des chasseurs vous adresse à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.



Le tennis club

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Si l'année 2016 avait été qualifiée de « neutre » la 2017 avec 3 équipes accédant au niveau supérieur sur les 9 engagées a été excellente. De plus aucune formation n'a terminé au-delà de la 3ème place.

La palme de la performance revenant à l'équipe 2 masculine pour son accession à la 1ère division départementale.

Tout cela souligne la qualité et la densité des joueurs classés du club.

À titre individuel de nombreuses performances, avec des tournois gagnés (Caroline, Mikael) et de multiples améliorations de classement.

Il a été très difficile de départager les prétendants, néanmoins ont été récompensés :

Déborah pour son classement à 30.

Arnaud pour être passé de 15/5 à 15/2.

L'équipe 2 pour son accession.

Jean Charles pour son implication dans le club.



L'association fonctionne bien. Les finances sont saines. Les résultats sportifs suivent. Notre tournoi de juin (ouvert à tous) avec le soleil a été un succès. L'organisation d'une journée à Roland Garros pour 20 enfants du club est, à la demande de tous, à renouveler. Avec en plus, le soutien de la municipalité, tout va pour le mieux. Seuls bémols, notre visibilité par rapport aux habitants de la commune et notre attractivité pour attirer davantage d'adhérents. Pourtant entre les matchs et les activités se sont plus de 25 weekends par an. **N'hésitez pas à venir nous voir.**



Dans le cadre de l'animation (hors tennis) de la commune en 2018, nous allons organiser en avril un tournoi de poker (avec le club de poker de Voves), couplé avec diverses activités tout au long de la journée.

Une journée du « savoir » est également envisagée à l'automne. Un test sera sûrement fait lors de l'animation d'avril.

Voici le détail des animations 2018 :

Dimanche 11 février 2018 : tournoi mini tennis (ouvert à tous).

Avril 2018 : Tournoi de poker.

Mai 2018 : championnat équipes été.

Juin 2018 : tournoi (ouvert à tous), barbecue, et journée Roland Garros.

Septembre 2018 : journée portes ouvertes et découverte tennis.

Octobre 2018 : championnat vétérans.

Novembre 2018 : championnat hiver.

Automne 2018 : Journée du « savoir ».



Programme très chargé pour 2018. Tout cela est rendu possible, grâce à l'implication d'une grande majorité des membres, c'est l'occasion de leur adresser un grand merci.



Merci également à la Municipalité pour son aide.

Le bureau du club vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

La Gymnastique volontaire

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOISVILLE LA SAINT PERE



L'équipe de la Gym vous présente ses meilleurs vœux pour 2018

La reprise des cours a eu lieu le 13 septembre 2017 à 19h à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale avec une animatrice diplômée FFEPGV (fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire).



Présidente : Réjane CHRISTIEN (tél : 02 37 99 30 47)

Trésorière : Véronique AUGER

Secrétaire : Annie PRIEUR

Membres : Sylvie ARRONDEAU, Aurore DAUVILLIERS, Nicole DELAMARRE, Laëtitia GALBY, Claudine RUELLAN

A Retenir pour 2018 :

- 10 janvier : galette des rois
- 17 janvier : Repas du nouvel an
- 21 février : soirée crêpes
- 26 mai : Sortie conviviale à Blois
- 27 juin : pique-nique de fin de saison

Tous nos meilleurs vœux 2018

Déchets ménagers



SICTOM de la Région d'AUNEAU
4 rue de la République
28150 OUARVILLE
Tél : 02.37.22.17.37 / Port : 06.99.57.17.37
www.sictom-region-auneau.com

➤ Fonctionnement du service de collecte.

Rappel des consignes.

- Plage horaire de sortie des bacs : la veille au soir pour le bac des ordures ménagères, le matin avant 10h00 pour le bac de tri.

- Ne déposer aucun déchet autour des bacs, sinon ils ne seront pas vidés (règlement de collecte).

- Consignes de tri du bac jaune : bouteilles et flacons en plastique, journaux, cartonnets, briques alimentaires, emballages en métal (bouteille de sirop, boîte de conserve, canette).

En cas de déchets non recyclables dans le bac de tri, celui-ci ne sera pas vidé. Si cela arrive, il faut trier le bac et le présenter à la prochaine collecte (règlement de collecte).

- Collecte du verre dans les bornes à verre, installées dans toutes les communes.

- Accès aux déchèteries : la carte est à demander au SITREVA (www.sitreva.fr)

Si le bac n'a pas été vidé, laissez le dehors et contactez le SICTOM RA. Soit les bennes de collecte ont eu un problème et elles repasseront plus tard, soit au cas par cas, le syndicat fait une réclamation au prestataire.

Étrennes.

Chaque année, les ripeurs passent dans les communes pour les étrennes. Cette pratique est indépendante du syndicat et du prestataire de collecte. Les ripeurs doivent le faire en dehors de leurs heures de travail. Ils se présentent chez vous en tenue de travail et munie d'un justificatif. En aucun cas, ils ne pénètrent dans les propriétés privées sans l'accord de l'habitant ou ne forcent la main. Si vous avez un doute, refusez de donner et contactez le syndicat. Si vous décidez de ne pas donner d'étrennes aux ripeurs, cela n'aura aucune incidence sur la collecte de vos déchets.

Fermeture annuelle des déchèteries.

Comme chaque année, les déchèteries sont fermées entre Noël et nouvel an.



JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 L	1 J	1 J	1 D 13	1 M	1 V	1 D 25	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 M	2 M	2 V	2 D 48
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D 22	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 J	4 D 35	4 D 09 7	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D 44	4 M
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D 31	5 M	5 V	5 L	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D 18	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 D 01	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D 40	7 M	7 V
8 L	8 J	8 J	8 D 14	8 M	8 V	8 D 27	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D 36	9 M	9 V	9 D 39
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D 23	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 J	11 D 03	11 D 10	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D 45	11 M
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D 33	12 M	12 V	12 L	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D 19	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D 02	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 D 41	14 M	14 V
15 L	15 J	15 J	15 D 15	15 M	15 V	15 D 28	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D 37	16 M	16 V	16 D 30
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D 24	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 J	18 D 07	18 D 11	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D 46	18 M
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D 33	19 M	19 V	19 L	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D 20	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D 03	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D 42	21 M	21 V
22 L	22 J	22 J	22 D 16	22 M	22 V	22 D 29	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D 38	23 M	23 V	23 D 31
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D 25	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 J	25 D 05	25 D 12	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D 47	25 M
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D 34	26 M	26 V	26 L	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D 31	27 M	27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D 04	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D 43	28 M	28 V
29 L	29 J	29 J	29 D 17	29 M	29 V	29 D 30	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M	30 V	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D 39	30 M	30 V	30 D 32
31 M	31 S	31 S	31 J	31 J	31 M	31 M	31 V	31 M	31 M	31 M	31 L

DÉCHÈTERIES : Les horaires et les jours d'ouverture sont disponibles sur place, par téléphone ou sur www.sictom-region-auneau.com.

JANVILLE Tél. : 02 37 90 11 46 OUARVILLE Tél. : 02 37 22 15 48 VOVES Tél. : 02 37 99 27 51 ROINVILLE S/AUNEAU Tél. : 02 37 31 78 87 ANGERVILLE Tél. : 01 64 95 39 39

Consignes pour bien trier...

Je mets **dans le bac de tri** (couverture jaune ou bleu), **uniquement et en vrac :**

CERTAINS EMBALLAGES EN PLASTIQUE
Bouteilles et flacons **uniquement**.
Avec ou sans bouchon

VIDES

❌ Ni pot, ni barquette, ni sac, ni film plastique, ni polystyrène...

CERTAINS EMBALLAGES EN MÉTAL
Boîtes de conserve, canettes, aérosols

VIDES

BOITES ALIMENTAIRES EMBALLAGES CARTON
lait, jus de fruits...
Cartonnettes...

VIDES

❌ Pas de cartons souillés
❌ Gros cartons en déchèterie

sans sac

Je ne dépose rien hors du bac

JOURNAUX, MAGAZINES PROSPECTUS...

❌ Sans film plastique

En cas de doute, je jette aux ordures ménagères !

SICTOM
Région d'Auneau

+ D'INFOS : www.sictom-region-auneau.com

Design graphique : www.composkevian.fr | Crédits images : P. Desgraux / Eau-Emballages - SICTOM Auneau

La transition énergétique

Transition énergétique : les collectivités locales montrent l'exemple

La transition énergétique est un des enjeux majeurs pour le XXIème siècle. Face au réchauffement climatique, aux risques de pénurie des énergies fossiles et à un coût de l'énergie toujours plus élevé, il est primordial de commencer dès aujourd'hui à modifier nos comportements



Les collectivités locales ont depuis plusieurs années bien compris l'importance de cet enjeu. Avec l'appui d'ENERGIE Eure-et-Loir (voir encadré), de nombreuses actions en faveur de la transition énergétique ont déjà été menées. Ainsi, les travaux réalisés sur l'éclairage public ont permis de remplacer de nombreuses lampes énergivores par des technologies beaucoup plus sobres. De même, le déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques fait aujourd'hui de notre département un site pionnier de l'électromobilité.

Dans le prolongement de ces actions, ENERGIE Eure-et-Loir a décidé de lancer un nouveau service entièrement tourné vers la transition énergétique. Grâce à l'intervention de conseillers spécialisés, les communes seront aussi à même d'anticiper et de programmer leurs projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments (mairies, salles des fêtes,...) ou de recours aux énergies renouvelables. Parallèlement, des actions de sensibilisation seront organisées auprès des particuliers (balades thermographiques, expositions pour aider à réaliser des économies d'énergie) et des interventions en milieu scolaire sur les écogestes sont déjà prévues.

Les factures énergétiques représentent une part non négligeable des dépenses de fonctionnement des collectivités. Dans un contexte financier tendu, notamment en raison de la baisse des dotations de l'Etat, il y a donc un double intérêt pour les communes à s'engager dans la voie de la transition énergétique : un intérêt environnemental et un intérêt financier.

Quelques mots sur ENERGIE Eure-et-Loir

Votre commune, comme 284 autres, adhère à ENERGIE Eure-et-Loir (anciennement SDE 28), chargé d'organiser au plan local la distribution publique d'énergie. Sa mission première consiste à s'assurer que les gestionnaires de réseau (ENEDIS pour l'électricité, GRDF pour le gaz) s'acquittent correctement de leurs missions auprès des collectivités et des usagers.

ENERGIE Eure-et-Loir investit chaque année environ 8 millions d'euros pour moderniser le réseau électrique. Par ailleurs, il accompagne ses adhérents dans des domaines tels que la cartographie, l'éclairage public, l'achat groupé d'énergie, la mobilité électrique ou le conseil en énergie.

Plus d'infos sur : www.energie28.fr / www.enelia.info

Salade de proverbes

Les problèmes des boulangers vont croissants...
Alors que les bouchers veulent défendre leur beefsteak,
Les éleveurs de volailles se font plumer, les éleveurs de chiens sont aux abois,
Les pêcheurs haussent le ton !

Et bien sûr, les éleveurs de porcs sont « dans la merde »,
Tandis que les céréaliers sont « sur la paille »,
Par ailleurs, alors que les brasseurs sont sous pression,
Les viticulteurs trinquent.

Heureusement, les électriciens résistent.
Mais pour les couvreurs, c'est la tuile et
Certains plombiers prennent carrément la fuite.
Dans l'industrie automobile, les salariés débrayent, dans l'espoir que la direction fasse marche
arrière,
Chez EDF, les électriciens sont sous tension, mais la direction ne semble pas au courant.

Les cheminots voudraient garder leur train de vie, mais la crise est arrivée sans crier gare,
Alors... les veilleurs de nuit, eux, vivent au jour le jour.

Pendant que les pédicures et podologues travaillent d'arrache-pied,
Les croupiers jouent le tout pour le tout,
Les dessinateurs font grise mine,
Les militaires partent en retraite,
Les imprimeurs dépriment et
Les météorologues sont en dépression.
Les prostituées, se retrouvent à la rue : c'est vraiment une mauvaise passe !

Amicalement

Léon GOUHIER

Table des matières

Edito	1
Vie communale.....	2
La salle des fêtes.....	3
Trésorerie	4
France connect	4
Ecole maternelle/élémentaire.....	5
Le cimetière	6
Paroisse Saint-Martin en Beauce.....	7
Hommage : étoile filante	8
Etat civil	9
Les comptes administratifs.....	10
L'urbanisme	12
La commission des travaux.....	13
La commission fêtes et manifestations.....	14
L'APE « les P'tits beaucerons »	15
Les familles rurales	16
Le club de l'amitié.....	17
La bibliothèque	18
Le centre d'intervention d'Allonnes (CI).....	20
Association des chasseurs de Boisville.....	21
Le tennis club.....	22
La gymnastique volontaire.....	23
Les déchets	24
La transition énergétique	26
Salade de proverbes	27

Nos paysages enneigés : les 7 et 9 février 2018



BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
1, RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

 : 02.37.99.32.28

www.boisvillelasaintpere.fr